

PROGRAMME DETAILLE ET FORMATEUR

Actualité fiscale et juridique agricole

Objectifs pédagogiques :

- Passer en revue et analyser l'ensemble de l'actualité agricole, (textes, doctrine, jurisprudence, etc.)
- Anticiper et éviter d'éventuelles difficultés
- Identifier ce que l'on peut faire et ce que l'on ne doit pas faire

Public visé : expert-comptable, commissaire aux comptes, notaire, expert-foncier, avocat collaborateur confirmé.

Date et durée :

Mardi 1^{er} décembre 2026 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (7h) dans les locaux de Terra Gestion, 259 rue Pierre et Marie Curie, 77000 VAUX-LE-PENIL.

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terragestion.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : il est impératif de posséder une bonne pratique du droit rural et de la fiscalité agricole.

Tarif Terra Gestion : 310 € HT

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Exposé théorique doublé systématiquement d'exemples et de cas concrets vécus par l'intervenant
- Echanges avec les participants
- Cas pratiques, questions ciblées

Moyens techniques :

- Tableau numérique et/ou vidéoprojecteur pour les documents projetés, paperboard
- Accueil des participants dans une salle facilitant l'approche pédagogique et les mises en situations

Les supports de cours sont remis électroniquement aux participants le jour de la formation

Modalités d'évaluation :

- Quiz
- Questionnaire de validation des acquis

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 25 personnes.

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire.

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard de ses attentes.

Questions Traitées :

Introduction : présentation de la formation, du formateur tour de table des objectifs

- Détermination du régime d'imposition
- Détermination du résultat
- Plus-values
- Revenus exceptionnels
- Imposition des résultats
- Taxes sur la valeur ajoutée
- Enregistrement
- IFI
- Social
- Rural
- Divers

FORMATEUR :

Formation dispensée par un avocat/juriste-fiscaliste spécialisé dans les secteurs agricoles et viticoles depuis plus de 10 ans. Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.